

COMMUNE LE BOCASSE

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 28 mars 2019**

Après avoir été légalement convoqué par lettre en date du 15 mars 2019, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire le 28 mars 2019 à 19 h 00 sous la présidence de Madame Michèle LECOINTE Maire.

Etaient présents : Mrs. DUBOIS - BERTRAM - COTTARD - GARCIA - HAREL - DEPESTELE - Mme FOLIOT.

Etaient excusés : Mme GOHE (pouvoir M. HAREL) - Mmes PEREIRA DE SOUSA – DUBUISSON - Mrs YON (pouvoir M. DUBOIS) - FERREIRA.

Monsieur DUBOIS est désigné secrétaire de séance.

Le conseil municipal approuve le compte rendu du 13 décembre 2018.

Madame le Maire présente l'ordre du jour :

TAUX D'IMPOSITION 2019

Madame le Maire rappelle les taux d'imposition 2018 et propose de les maintenir à l'identique pour 2019. Le conseil municipal après en avoir délibéré émet à l'unanimité un avis favorable pour maintenir les taux comme suit pour un produit attendu de 194 377 € :

- | | |
|--------------------------|-------|
| • Taxe habitation | 18.93 |
| • Taxe foncière bâti | 19.01 |
| • Taxe foncière non bâti | 39.87 |

COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Après avoir entendu la présentation des comptes de l'année 2018, le conseil municipal adopte à l'unanimité le compte administratif de la commune et de la régie de transport conforme au compte de gestion du receveur municipal. Il est procédé à l'affectation du résultat de l'exercice comme suit :

Commune

002 excédent de fonctionnement	532 394.06 €
1068 excédent de fonctionnement capitalisé	40 774.58 €

Régie de transport

002 excédent de fonctionnement	73 819.94 €
--------------------------------	-------------

BUDGET PRIMITIF 2019

Monsieur SERET, Receveur municipal, présente la proposition de budget pour 2019 dont la balance se présente comme suit :

Commune

Fonctionnement	dépenses	970 794.00 €
	recettes	970 794.00 €
Investissement	dépenses	761 510.00 €
	recettes	761 510.00 €

Ce budget s'équilibre en recettes et dépenses.

Régie de transport

Fonctionnement	dépenses	18 600.00 €
	recettes	73 819.00 €
Investissement	recettes	8 444.00 €

Le conseil municipal adopte le budget primitif 2019 à l'unanimité.

TRAVAUX CLOCHER DE L'EGLISE

Mme PETIT Architecte, a transmis le dossier d'avant-projet définitif, qui a été validé pour un montant estimatif global de 564 160.76 € TTC. L'ordre de service phase pro a été établi le 22 février 2019.

QUESTIONS DIVERSES

Aménagement Route de Dieppe RD 927, le dossier concernant les travaux de sécurité est en cours avec les services de la DDR.

Chemin de la Ferme, régulièrement rebouché, ce chemin reste en mauvais état, il devra faire l'objet de travaux plus importants. Le coût est estimé à 40 000 €.

Voirie communautaire, la Route du Calvaire est au programme pour l'année 2019.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 H 15.